



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 034 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 4 avril 2012

Président

M. Larry Miller

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 4 avril 2012

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC)): La séance est ouverte.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins et les remercier de leur présence. Passons tout de suite aux exposés.

Nous allons d'abord entendre M. Robert Chorney, de Marchés agricoles Canada. Vous avez un maximum de 10 minutes.

M. Robert Chorney (président, Les marchés agricoles Canada): Merci, monsieur le président. Merci beaucoup.

Bonjour, mesdames et messieurs.

Quand on pense aux comparutions devant des parlementaires, la première image qui nous vient à l'esprit, ce sont des audiences comme celles tenues à Washington ou à Ottawa, où règne une atmosphère d'affrontement. Ce n'est pas le cas ici, puisque je suis entouré d'amis.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River, PCC): Nous pouvons créer une telle atmosphère si vous voulez.

M. Robert Chorney: Pas avec les marchés agricoles: personne ne peut s'y opposer puisqu'ils représentent des valeurs incontestables. Je suis ici avec des amis pour entamer un dialogue amical, et je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte.

Le président: Je suis désolé. Il y a un avocat qui siège à notre comité, mais nous n'y pouvons rien.

Des voix: Oh, oh!

M. Robert Chorney: Mon fils est avocat, alors c'est correct.

Merci encore de me donner l'occasion de témoigner devant vous.

Les marchés agricoles ont connu une renaissance incroyable au cours des 15 ou 20 dernières années. Je représente Marchés agricoles Canada, à titre de président national, et il s'agit d'un poste bénévole. De jour, je suis directeur général de Farmers' Markets Ontario, qui est l'association provinciale des 175 marchés agricoles de l'Ontario.

Comme je l'ai dit, on assiste à la renaissance des marchés agricoles au Canada, principalement en Ontario et en Colombie-Britannique. Trois raisons expliquent ce phénomène. Premièrement, les acheteurs et les consommateurs veulent des produits frais et locaux. C'est la principale raison pour laquelle on observe un tel regain d'intérêt. Deuxièmement, les agriculteurs veulent vendre leurs produits eux-mêmes, sans avoir à passer par des intermédiaires. C'est aussi simple que cela. Troisièmement, les groupes communautaires cherchent des moyens de contribuer à leurs collectivités. Par exemple, un comité de développement économique aidera à organiser un marché pour ces raisons. Une chambre de commerce fera de même. Une société agricole organisera un marché agricole pour mieux utiliser ses terres et ses édifices. Un cercle d'entraide le fera pour recueillir des fonds, mais certainement pas sur le dos des agricoles. Et la liste continue. Ces groupes communautaires veulent mettre sur pied des marchés.

Bref, il y a les acheteurs qui veulent des aliments frais, les agriculteurs qui veulent vendre leurs produits directement aux consommateurs et les groupes communautaires qui veulent contribuer positivement à leurs collectivités. Voilà les principales raisons de la renaissance des marchés agricoles.

Il y a moins de 20 ans, on comptait 60 marchés agricoles en Ontario. Aujourd'hui, on en compte 175. Il y a moins de 20 ans, la Colombie-Britannique en comptait cinq ou six, comparativement à 100 aujourd'hui. Dans l'ensemble du pays, on trouve environ 550 marchés agricoles actifs. Je vous ai remis un exemplaire de notre dernier rapport d'impact économique, publié en 2009. Au cours des dernières années, les quelque 500 marchés agricoles du Canada ont enregistré des ventes de plus de 1 milliard de dollars, et 70 p. 100 de celles-ci ont lieu en Ontario. Je ne suis pas ici pour faire de la publicité sur l'Ontario; je vous expose tout simplement les faits.

Examinons maintenant l'impact économique de ces marchés. D'après notre récente étude d'impact économique, les experts nous disent que les ventes des marchés agricoles ont un effet multiplicateur de 3,24. Par conséquent, avec des ventes de 1 milliard de dollars à l'échelle nationale, l'impact économique des marchés agricoles dans l'ensemble du Canada s'élève à plus de 3 milliards de dollars. Ce secteur recèle donc un énorme potentiel inexploité; c'est comme un géant endormi. Quand on présente ces chiffres, les gens n'en reviennent pas.

Il y a probablement 10 000 vendeurs dans notre secteur, ce qui comprend les agriculteurs, les artisans et les producteurs secondaires. L'appui que nous recevons de la part des acheteurs est incroyable: 92 p. 100 d'entre eux disent qu'il est important pour eux de se procurer des aliments directement des agriculteurs et 62 p. 100 affirment que c'est extrêmement important.

Je ne vais pas entrer dans les détails, mais vous êtes bien au courant de la remarque faite par Galen Weston. Le Conference Board du Canada avait organisé le Sommet canadien sur l'alimentation à Toronto au début de février, et j'y étais. À cette occasion, M. Weston a tenu des propos déplacés, ce qui a provoqué un déferlement de critiques dans les médias et sur les réseaux sociaux. Nous avons suivi de près cette affaire, et accrochez-vous bien à vos sièges. Il y a eu 40 millions de commentaires en faveur des marchés agricoles. Cela comprend Facebook, Twitter, les blogues et tous les médias. Je répète: 40 millions de commentaires.

Je peux vous dire que, dans 99,9 p. 100 — pour ne pas dire 100 p. 100 — des cas, les gens ont fait savoir à quel point ils désapprouvent ces propos et à quel point ils appuient les marchés agricoles. Voilà le genre de soutien que dont nous bénéficions.

Nous croyons que les marchés agricoles jouent un rôle crucial dans la chaîne alimentaire. Les jeunes d'aujourd'hui ne connaissent pas grand-chose sur les fermes. Justement, un des rôles des marchés agricoles consiste à établir un lien entre les acheteurs et les agriculteurs. Les acheteurs peuvent aller à un marché agricole, examiner les produits, poser des questions sur les ingrédients qui les composent et demander des conseils sur leur préparation. Autrement dit, les marchés agricoles permettent à la société de renouer avec la terre. C'est, selon nous, un aspect essentiel.

Autre avantage: les marchés agricoles sont propices à l'expansion des petites entreprises. En effet, il y a plusieurs cas de petites entreprises qui ont commencé par vendre leurs produits dans des marchés agricoles et qui, de fil en aiguille, ont fini par devenir des magasins de vente au détail ou peu importe. C'est donc un excellent endroit pour l'incubation des petites entreprises.

C'est également un excellent endroit pour les jeunes agriculteurs qui souhaitent se lancer dans le secteur. Un jeune agriculteur n'a pas les moyens d'acheter des quotas et d'engager toutes sortes de dépenses. Avec un petit terrain, une bonne dose de persévérance et une habileté à cultiver la terre, un jeune peut entrer très rapidement dans le secteur des marchés agricoles et gagner sa vie raisonnablement bien — d'abord à temps partiel — et poursuivre à partir de là.

• (1535)

Je n'ajouterais rien d'autre sinon que je suis passionné par ces marchés. Je travaille dans ce domaine depuis 20 ans. Je suis là pour, entre autres, aider les agriculteurs à fixer les prix sur le marché au lieu de se les faire imposer. C'est primordial.

Il y a quatre ou cinq ans, Agriculture et Agroalimentaire Canada nous a été d'une grande aide. En effet, le ministère a financé notre étude d'impact économique, notre logo, notre constitution en société et notre site Web, mais ces fonds se sont taris. Je sais que les temps sont durs pour le gouvernement, mais nous espérons que Marchés agricoles Canada recevra de l'aide très bientôt. Pour l'instant, notre organisation est inactive. J'essaie de la maintenir en activité par l'entremise de quelques membres bénévoles du conseil d'administration partout au pays, mais nous espérons pouvoir obtenir du financement pour passer à l'action.

Sur ce, je vous redonne la parole, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à... et je vous prie de m'excuser; je n'arrive pas à bien prononcer le nom de votre organisation.

Monsieur André Nault, vous avez un maximum de 10 minutes. Nous accueillons également M. Busque.

[Français]

M. André Nault (président, Les amiEs de la Terre de l'Estrie): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais d'abord vous remercier de votre invitation à participer à cette étude sur l'agriculture au Canada.

J'aimerais vous présenter Laurier Busque, qui est un ancien professeur de l'Université d'Ottawa. Pour ma part, je suis le président des AmiEs de la Terre de l'Estrie et président et fondateur des marchés de solidarité régionale. Nous sommes bénévoles tous les deux. En ce qui a trait à ce dossier, on ne reçoit aucune somme d'argent de qui que ce soit.

La mission des AmiEs de la Terre de l'Estrie est la suivante. Né du respect de la terre et de l'humain, le Marché de solidarité régionale de Sherbrooke offre plusieurs produits locaux de qualité provenant des

agriculteurs de la région. Le marché tend vers une autonomie alimentaire par le développement des produits et des emplois chez nous.

Le moyen développé pour remplir sa mission est le suivant: le Marché de solidarité régionale découle d'une formule originale qui allie la souplesse du commerce électronique à la convivialité de l'achat de proximité.

Parlons de la connaissance de nos produits. La plus grande difficulté que l'on trouve actuellement dans le domaine de l'alimentation relève de l'ignorance de la provenance. C'est pourquoi il y a une telle popularité des marchés publics au Québec. Il y a une floraison de marchés publics: il y en a une vingtaine dans l'Estrie, les Cantons-de-l'Est. Les façons de faire de l'agriculture sont tellement différentes d'un pays à l'autre que la provenance du produit devient une connaissance essentielle dans l'acceptation sociale du produit. Au Canada, le simple fait que les études soumises par les compagnies de transgènes demeurent secrètes impose un fardeau sur la chaîne agroalimentaire équitable.

Lors de la distribution des produits locaux, nous profitons de la connaissance et souvent de la rencontre avec le producteur. Nous pouvons lui poser des questions sur ses méthodes de travail et ses manières de transformation, s'il y a lieu. Les liens directs avec le producteur et les citoyens apportent un niveau de confiance qui fait que les gens sont prêts à fournir certains efforts pour maintenir des liens humains avec ceux qui les nourrissent. Les communautés se bâtissent par des liens humains et non financiers, et trop souvent la chaîne agroalimentaire d'aujourd'hui favorise plus les liens financiers que les liens humains.

Quel avenir voulons-nous, une économie capitaliste au centre du développement, avec les conséquences que nous connaissons tous — l'aliénation sociale — ou l'humain dans sa communauté, avec une économie au service de l'homme et non pas le contraire? Placer l'humain au centre du développement est une obligation sociale inévitable, car le système comme nous le connaissons n'aura plus l'énergie et les ressources pour continuer son développement actuel. Il va donc s'essouffler à court et à moyen terme. Il nous faut le remplacer par un système moins énergivore, et les circuits courts sont une solution de rechange des plus intéressantes.

Le Marché de solidarité régionale reconnaît que la seule façon de sauver la planète est l'achat local. L'agriculture est certainement l'événement dans l'histoire qui a développé les communautés. Repenser notre culture en fonction de nourrir sa communauté n'a rien d'étranger au désir de recréer des liens avec le milieu où l'on vit. Malgré la tendance de la migration des populations vers les agglomérations urbaines, nous pouvons constater un peu partout au Canada une croissance de l'achat de produits locaux.

L'accessibilité des produits agricoles, d'ailleurs, ne pourra se maintenir de façon régulière à cause de l'épuisement du pétrole. Cette situation demande donc une réorganisation de notre distribution alimentaire axée sur les communautés tant urbaines que rurales. Le pétrole est une ressource limitée et non renouvelable, et nous sommes à l'aurore des conséquences de son épuisement dans notre société.

Abordons la question de la déréglementation équitable. Dans la foulée de la déréglementation que nous vivons partout dans le monde et surtout au Canada, il nous faut réviser les systèmes amenant la déréglementation de notre propre agriculture. Si l'on dérègle et on continue à subventionner les grandes compagnies qui contrôlent le marché, cela ne changera rien à l'évolution des produits locaux. Ces grandes compagnies oeuvrent dans la génétique des semences, la transformation et la distribution.

Ces compagnies se doivent de perdre leur protection d'un accès au libre marché et de permettre ainsi un échange d'égal à égal avec les entreprises de nos communautés. Je vous donnerai un exemple simple et convaincant, celui des fromages au lait cru. Les fromagers artisanaux du Québec ont subi une attaque invraisemblable contre leurs fromages au lait cru alors que les fromages au lait cru importés des grandes compagnies d'importation, Agropur, Saputo et autres, n'ont pas été touchés par les mêmes inspecteurs de l'époque, lors de la crise de la bactérie *listeria*. Quand les deux systèmes sont au même niveau dans le cadre de la déréglementation, on commence à avoir un projet équitable.

• (1540)

Parlons maintenant de la chaîne agroalimentaire au service des citoyens. Nous aimerions vous présenter la vision d'une chaîne agroalimentaire fondée sur quatre paramètres qui aideront les citoyens à s'y retrouver. Les paramètres pourraient faire l'objet d'une organisation particulière. Ces quatre paramètres sont l'autonomie, la démocratie, la diversité et l'équité.

Le défi pour les citoyens et pour nos dirigeants est de mettre en oeuvre ces quatre paramètres de façon interdépendante. L'autonomie d'une communauté, d'abord par rapport à l'alimentation, vise à lui redonner la capacité de survie alimentaire dont elle aura besoin pour faire face à n'importe quelle catastrophe qui pourrait se présenter.

Actuellement, nous n'avons pas l'autonomie alimentaire suffisante pour survivre plus de deux semaines dans l'ensemble de nos villes canadiennes. La démocratie qui nous est si chère sera mise en place lorsqu'on aura notre mot à dire sur le contenu de notre alimentation. Il n'est certainement pas démocratique de faire venir de l'ail de Chine et des concombres de l'Inde alors que ces deux aliments sont des aliments traditionnels de notre alimentation et de notre agriculture. Nous n'avons aucune participation démocratique quand les producteurs sont ailleurs.

Le lien que nous avons à recréer avec nos producteurs fait partie d'une démocratie participative, tout en impliquant les gens de la communauté dans leur alimentation. Il faut faire confiance à la sagesse populaire de nos concitoyens quand vient le temps de s'alimenter.

Pour ce qui est de la diversité, nous avons, dans l'histoire de l'humanité, un très bel exemple d'un manque de diversité végétale, soit la famine de 1822 en Irlande, quand une maladie s'est attaquée à la patate. Le manque de diversité dans les espèces de patates plantées en était la cause. La diversité amène l'équilibre. Nous avons diminué nos espèces de plantes nutritionnelles depuis l'industrialisation de l'agriculture afin de garder les espèces les plus populaires. Il y a donc un manque de diversité et un danger imminent à l'horizon. L'avènement des aliments transgéniques va dans le sens contraire de la diversité biologique.

Le dernier point, mais non le moindre, est l'équité. Seuls les circuits courts peuvent redonner aux producteurs un prix équitable pour leur travail. Par la mondialisation de l'agro-industrie, nous avons perdu contact avec ce producteur local et il n'est plus capable de faire face aux concurrents en raison de la mondialisation. Les

magasins à grande surface refusent d'offrir leurs produits locaux, prétextant l'uniformité de la chaîne dans une province ou le pays de ces mêmes détaillants. Le principe d'équité aura toujours un lien avec le principe démocratique.

Les revenus bénéficieront-ils à une personne, seulement, ou à une communauté? Voilà notre base de développement durable. L'expérience a démontré qu'en faisant fi de ces quatre paramètres, nous minons nos ressources. Que reste-t-il pour nos générations futures?

Merci.

• (1545)

[Traduction]

Le président: Bien. Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à la période des questions.

Monsieur Atamanenko, cinq minutes.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPDI): Merci beaucoup à vous tous d'être ici.

Bob, je suis tout à fait heureux de vous revoir. Il y a deux ou trois ans que je ne vous ai pas vu. Je vais simplement poser une série de questions, après quoi je vous laisserai y répondre.

Tout d'abord, sachez, Bob, que ces dernières années, nous avons discuté en long et en large des marchés agricoles et de la nécessité de leur accorder une forme d'aide fédérale. On donne un coup de main à d'autres organisations dans d'autres domaines, mais pas, semble-t-il, aux marchés agricoles. J'aimerais connaître votre avis à ce sujet. Vous avez dit que l'organisation est actuellement inactive.

[Français]

Je veux aussi discuter de la stratégie alimentaire du pays. Nous savons, par exemple, que la Fédération canadienne de l'agriculture, le syndicat national des agriculteurs, l'UAPA et d'autres organismes visent une stratégie alimentaire pour le pays. Toutefois, on se rend compte que ce gouvernement vise l'exportation.

Comment peut-on développer nos exportations tout en ayant une stratégie pancanadienne d'alimentation? Quelle serait la base de cette stratégie? Comment protéger les agriculteurs, tout en faisant la promotion des marchés locaux, dans le cadre d'une stratégie d'alimentation?

[Traduction]

Nous envisageons d'établir une stratégie alimentaire nationale, qui a été proposée par la Fédération canadienne de l'agriculture, notre parti, le Parti libéral et d'autres organisations. Je me demande comment tout cela s'insère dans ce contexte.

Bon, je vais peut-être m'arrêter là.

Bob, pourriez-vous nous expliquer pourquoi votre organisation est inactive?

M. Robert Chorney: Merci infiniment, Alex, et merci d'être toujours si attentif et coopératif. Nous vous en sommes très reconnaissants. Partout au pays, les membres de notre conseil vous connaissent et vous remercient des efforts que vous déployez pour nous aider.

En 2008, Agriculture et Agroalimentaire Canada a eu l'amabilité de nous fournir des fonds. Cela nous a permis de réaliser cette importante étude d'impact économique, comme je l'ai dit tout à l'heure, ainsi que de créer notre site Web, de nous constituer en société et d'établir notre logo. Nous avons embauché Brent Warner, un agronome retraité de la Colombie-Britannique — que vous connaissez, Alex — pour qu'il parcoure le pays afin de tâter le pouls de l'industrie.

Au cours des 15 ou 20 dernières années, j'ai travaillé dans chaque province au Canada pour essayer d'aider des organisations à mettre sur pied des marchés agricoles. J'ai pu accomplir ce travail grâce à Farmers' Markets Ontario, ce qui n'est pas juste pour cette organisation parce qu'elle n'a pas vraiment les fonds nécessaires pour payer mes déplacements partout au pays. Ainsi, j'ai aidé à organiser des marchés agricoles à Grand Falls, où l'on trouve un petit marché tout à fait adorable, ainsi qu'à Bouctouche et en Colombie-Britannique.

Après un certain temps, nous avons décidé que Marchés agricoles Canada devait se mettre à assumer le fardeau, et c'est ce qui s'est passé en 2006. Nous avons reçu des fonds pour mener des activités, mais le financement s'est ensuite tari. Nous n'avons pas accès à des fonds pour maintenir nos programmes. Les associations provinciales, qui sont membres de notre organisation, sont dirigées par des bénévoles. Elles n'ont pas de gros budgets.

La seule association provinciale dotée d'une vigueur financière est celle de l'Ontario, et c'est grâce au gouvernement de l'Ontario. Celui-ci a été d'un secours incroyable au cours des 20 dernières années pour ce qui est de nous aider à mettre en oeuvre notre programme des marchés. Je pense à Vankleek Hill et à Kapuskasing, et à d'autres endroits où je me suis rendu pour aider à organiser des marchés. L'appui du gouvernement de l'Ontario a été formidable.

Nous ne recevons pas ce genre d'aide dans d'autres provinces, et nous avons également besoin d'un tel appui à l'échelle fédérale. J'ai demandé à mon conseil de bénévoles d'organiser une téléconférence; nous avons réussi à le faire grâce à un mécène. Nous essayons actuellement d'organiser notre assemblée générale annuelle. Pour vous dire franchement, je me sens découragé — et Alex, je pense que vous le savez —, mais je ne veux pas abandonner.

Marchés agricoles Canada est vraiment une bonne organisation. Nous avons fait du bon travail. Nous rejoignons les Canadiens, mais nous avons besoin d'aide pour y arriver. Il est facile de nous dire d'aller voir des commanditaires du secteur privé, mais ces derniers ont, eux aussi, du mal à boucler leur budget.

Je pense que nous allons renouveler notre approche auprès du ministre Ritz et de son personnel pour voir ce que nous pouvons faire, avec peut-être un peu d'aide, afin d'avoir accès à des fonds pour continuer notre travail. Notre travail est vraiment utile. Nous ne baisserons pas les bras. Même si notre organisation est inactive, nous n'abandonnerons pas. Nous voulons aller de l'avant.

• (1550)

[Français]

M. Alex Atamanenko: Oui, allez-y.

M. André Nault: Merci. Il est intéressant pour les membres du comité d'essayer de se représenter l'avenir. Il faut revenir à la base de l'agriculture, qui est de nourrir sa communauté. Si on a du surplus, c'est facile de vendre à l'extérieur. Cependant, à l'heure actuelle, on vend ce que l'on a de trop, par exemple, 5 millions de porcs au Québec, et on achète ce que l'on pourrait cultiver localement, comme l'ail, les concombres, les choux, les tomates, etc.

On a un peu changé l'équilibre agricole. L'accès au pétrole bon marché a fait en sorte que l'on a changé complètement la donne. Entre 1950 et 1960 on a commencé nos importations et nos exportations de façon quasi éhontée. Aujourd'hui, on se donne la responsabilité, en tant que producteurs, de nourrir la planète alors que notre communauté meurt de faim. Il faut donc revenir à cette base, ce principe de l'agriculture qui est de nourrir sa communauté d'abord.

Il faut d'abord nourrir notre communauté. Les marchés publics, tant au Québec qu'au Canada j'en suis convaincu, fonctionnent parce qu'il y a un lien direct avec le producteur. Il faut retrouver ces liens. Indépendamment de ce que l'on peut faire, il y a sûrement un marché pour l'exportation, mais ce marché a peu de lien avec les producteurs et la communauté. Par exemple, il peut y avoir une production et que celle-ci soit toute exportée. La communauté n'a alors aucun lien avec cette production.

Il faut donc revenir à la base. Pour ce faire, il y a deux marchés possibles, le marché de l'exportation — qui se doit de continuer parce qu'il existe depuis presque 50 ans — et l'autre marché que l'on est en train de redécouvrir. Avec les marchés publics de solidarité régionale et les marchés en ligne, on redécouvre les liens avec le producteur.

M. Laurier Busque (membre, Conseil d'administration, Les amiEs de la Terre de l'Estrie): Je voudrais seulement ajouter un élément à votre question. Il s'agit de mettre en parallèle l'augmentation de l'exportation, dans les dernières années, et le nombre de producteurs. Il n'y a aucune corrélation, c'est exactement l'inverse. Cela devient vraiment préoccupant quand l'agriculture est orientée vers l'exportation.

Comment se fait-il qu'on ne puisse pas mettre plus de producteurs au travail?

M. Alex Atamanenko: Merci.

• (1555)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Hoback, vous avez cinq minutes.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs, d'être ici cet après-midi. Je vais poursuivre sur la même lancée parce que je veux vous mettre un peu sur la sellette. Ce faisant, j'aimerais déclencher un bon débat propice à l'échange de nouvelles idées.

Je viens d'une région dans les Prairies, en Saskatchewan, où il n'y a pas de grand centre à proximité. Le plus près est à une heure de route. Il faut entre six et huit heures pour se rendre à de grands centres comme Calgary ou Winnipeg.

Dans le contexte des marchés agricoles, c'est-à-dire des lieux où les agriculteurs peuvent vendre leurs produits directement aux consommateurs, comment donneriez-vous satisfaction à quelqu'un qui ne vient pas de la région, mais qui souhaite quand même participer au marché agricole local? Il cherche à se débarrasser de l'intermédiaire et à maintenir un lien direct avec les consommateurs, mais il ne se trouve pas dans une région où il y a beaucoup de consommateurs — la conjoncture démographique n'est pas favorable.

Comment feriez-vous face à une telle situation?

M. Robert Chorney: C'est une excellente question. Merci.

Chaque marché agricole est autonome. Toutefois, dans la plupart des cas, je crois que les règlements des marchés autorisent les agriculteurs à parcourir de grandes distances pour participer à ceux-ci, s'ils le souhaitent. Cela se produit souvent d'ailleurs. Je connais des agriculteurs qui parcourent 100 ou 150 kilomètres pour participer à un marché, parce qu'il est florissant et qu'il leur permet de vendre leurs produits. Ils sont les bienvenus.

Il y a un grand marché à Saskatoon. Comme vous le savez, c'est l'un des meilleurs marchés de votre province. Je suis certain qu'il y a des marchands là-bas qui parcourent de grandes distances pour y vendre leurs produits.

M. Randy Hoback: Que se passerait-il si je voulais vendre mes produits à Toronto? Comment m'accommoderiez-vous là-bas?

M. Robert Chorney: Je me demanderais pourquoi un agriculteur voudrait faire cela. Il faudrait que son produit soit plutôt unique en son genre, et je ne peux même pas penser à un seul produit de ce type.

Certains marchands du Québec viennent ici, à Ottawa, pour vendre leurs produits aux marchés By et Parkdale. Nous sommes en mesure de les accommoder, et nous faisons des pieds et des mains pour y parvenir.

Vous savez, notre objectif est de présenter aux consommateurs des produits frais. Notre tâche consiste à donner aux agriculteurs un accès aux marchés et à offrir leurs produits aux consommateurs, qui les réclament à cor et à cri.

La notion d'alimentation locale n'est pas près de disparaître. Cela fait 20 ans que nous recommandons aux gens de consommer des aliments locaux. Nous prêchions alors dans le désert. Maintenant, nous nous laissons porter par la vague, parce qu'elle est forte et très réelle. Nous sommes ravis qu'elle existe.

M. Randy Hoback: Monsieur Nault.

[Français]

M. André Nault: Mis à part la Saskatchewan où il y en a beaucoup, les communautés locales étaient capables de se nourrir antérieurement. En fait, notre dépendance envers l'exportation ou l'importation nous rend un peu plus faibles. On a laissé nos moyens de côté en choisissant d'avoir recours à l'exportation parce que c'est payant.

On a déséquilibré nos marchés et on a oublié l'objectif premier de notre agriculture qui est de nourrir notre communauté. Je peux vous donner des exemples en Alberta parce que j'y ai vécu pendant quatre ans. Falher, au nord, Saint-Isidore et Peace River sont toutes des petites communautés qui sont capables de se nourrir, comme elles l'ont toujours fait, sauf depuis les années 1980 quand elles ont décidé de donner leur alimentation aux grands distributeurs de ce monde, dont certains s'en sont servi allègrement, je pense.

[Traduction]

M. Randy Hoback: La difficulté que nous rencontrons dans notre région — et je reprends l'exemple de mon lieu d'origine —, c'est que deux agriculteurs peuvent facilement alimenter la collectivité. Toutefois, notre région compte peut-être 200 ou 300 agriculteurs. Il est donc nécessaire de trouver un autre marché pour leurs produits. C'est pourquoi les exportations sont très importantes. Nous avons besoin d'un mécanisme pour écouler leurs produits quelque part; sinon, ces agriculteurs ne survivront pas.

Lorsque j'examine ces marchés agricoles... je ne nie pas qu'ils soient de plus en plus recherchés. Il y en a un dans le centre-ville de Prince Albert, et je sais que les membres de la collectivité l'adorent. Les gens le visitent chaque samedi, et il ranime le centre-ville de Prince Albert.

En Saskatchewan, il y a tellement d'agriculteurs qui cultivent des aliments semblables qu'ils ont besoin d'un meilleur endroit ou d'autres choix d'endroits pour écouler leurs produits. Ce serait bien d'avoir d'autres choix que les supermarchés Loblaws et Safeways, et

de franchir les étapes nécessaires pour éliminer les présumés intermédiaires commerciaux.

L'autre préoccupation que je tiens à aborder est la réglementation. Lorsque les aliments sont produits localement, on présume que les agriculteurs se sont assurés de leur salubrité avant de les présenter dans le marché. Y a-t-il un système de freins et de contrepoids qui permet de garantir que les produits emballés correspondent bien à ce qu'on prétend vendre?

M. Robert Chorney: C'est une excellente question. Merci.

Nous prenons les devants en collaborant avec les bureaux de santé publique locaux. En Ontario, il y a 36 bureaux de santé publique. Dans chacun d'eux, nous avons aidé le personnel à désigner un champion responsable des marchés agricoles. La même chose se produit partout au pays. Nous les prions de visiter nos marchés. Au début de la saison, nous nous efforçons de leur présenter une liste des marchands, et nous les encourageons à venir visiter les marchés.

Nous offrons toutes sortes de cours de formation sur la salubrité des aliments. Si vous consultez le site Web de Farmers' Markets Ontario, vous constaterez qu'on y trouve un manuel de formation sur salubrité des aliments qui est vraiment dynamique. Les bureaux de santé publique sont réellement indispensables aux marchés agricoles, parce qu'ils sont locaux, tout comme leurs inspecteurs. Nous leur disons — non pas que nous leur faisons des sermons — que leur première responsabilité envers nous consiste à nous instruire. Il va de soi que la conformité vient ensuite. S'il leur est nécessaire d'assurer la conformité, à notre avis, ils doivent prendre des mesures énergiques.

Dans l'un de nos marchés à Toronto, nous venons d'expulser une dame, parce qu'elle vendait des oeufs clandestinement. Ils n'étaient pas classés. Il est hors de question que nous tolérions ce genre de comportement. Il est très clair qu'on ne peut pas vendre des oeufs non classés hors des fermes.

Donc, nous prenons les mesures nécessaires, et nous nous soucions de la salubrité des aliments. Les marchés agricoles jouissent de la confiance des consommateurs. Quatre-vingts pour cent d'entre eux ont le sentiment que les aliments vendus dans les marchés agricoles sont aussi salubres, voire plus salubres, que ceux des supermarchés. Les gens ont donc l'impression que la salubrité des aliments est supérieure. C'est le genre de confiance qu'on ne peut se permettre de traiter à la légère. Si jamais une panique alimentaire survenait, nous pourrions être touchés très durement. Par conséquent, nous travaillons d'arrache-pied pour faire en sorte que cela n'arrive pas.

J'aimerais revenir sur l'observation inopportune qui a été formulée il y a quelques semaines au cours du Sommet canadien sur l'alimentation. Le *Toronto Star* a rédigé un article à ce sujet. Jennifer Bain, la chroniqueuse de rubriques alimentaires, a communiqué avec les employés de l'ACIA afin de leur demander à quand remontait la dernière panique alimentaire ou le dernier rappel d'aliments lié à un marché agricole. Ils ont dit qu'il n'y en avait pas eu, parce que nous travaillons d'arrache-pied pour nous en assurer. Mais cela ne veut pas dire qu'il est impossible qu'un problème de ce genre se produise. Si cela arrivait, nous serions très inquiets à ce sujet.

● (1600)

Le président: Monsieur Valeriote, vous disposez de cinq minutes.

M. Frank Valeriote (Guelph, Lib.): Merci, messieurs, de votre présence aujourd'hui. Il est important que vous soyez ici pour nous informer.

Je sais que l'Université de Guelph fait tout en son pouvoir pour acheter ses aliments localement. En saison, elle achète localement plus de 70 p. 100 de la nourriture dont elle a besoin pour alimenter les étudiants des résidences et la clientèle des cafétérias. Je sais que le St. Joseph's Hospital s'efforce également de se procurer des aliments locaux quand il le peut.

L'un des problèmes — et j'en ai discuté l'autre matin avec quelques agriculteurs, au cours d'un déjeuner organisé par la FCA —, c'est qu'il est difficile d'acheter de grandes quantités uniformes de nourriture. Nous avons accueilli à notre table d'autres témoins qui ont suggéré de construire des terminaux à des endroits plus pratiques, afin que les aliments des agriculteurs puissent être ramassés et que les établissements et d'autres clients puissent acheter de plus grandes quantités de nourriture en vrac.

Je soutiens entièrement l'idée d'acheter des aliments frais locaux et toutes ces autres idées dont vous parlez mais, si nous voulons promouvoir celles-ci, nous devons nous assurer que nous disposons de la capacité requise. Quels plans avez-vous élaborés en vue de développer, le cas échéant, ce genre de capacité, et comment le gouvernement peut-il vous aider?

[Français]

M. André Nault: Si vous me le permettez, la grande difficulté que connaît l'agriculture est le fait que nos producteurs ont perdu l'habitude de produire en vue de vendre leurs produits à des magasins à grande surface, à de grands marchés, par exemple des hôpitaux, et cela, à l'année. Au Marché de solidarité régionale de Sherbrooke, nous avons de la difficulté à obtenir qu'un producteur nous fournisse des légumes toute l'année. Comprenez-vous?

On a fait perdre au producteur l'habitude d'être en mesure de stocker des aliments correctement afin de pouvoir les vendre toute l'année parce que le marché de l'importation a pris la relève. On peut avoir des concombres et des fraises en plein mois de janvier et ainsi de suite. On a changé les habitudes alimentaires des Canadiens. Je crois qu'il faut revenir à notre base. Dans la région de Sherbrooke, 37 p. 100 du territoire de la ville de Sherbrooke est agricole. Il n'y a pas un producteur qui produit de la patate et des légumes. Nos producteurs produisent du lait et du boeuf, c'est tout.

On a donc perdu une diversité de production. Dans ce domaine, il faut rééduquer les producteurs. On les a toujours orientés vers l'extérieur et non pas vers l'intérieur. On veut maintenant travailler dans le sens inverse parce que tout le monde a à peu près conscience des problèmes qui s'en viennent: les changements climatiques, la diminution du pétrole dans le monde et ainsi de suite. On est en train de faire ce qui aurait pu être fait il y a 10 ans. Nos producteurs auraient alors commencé à produire pour ces hôpitaux et ces écoles, parce qu'ils auraient eu la possibilité de le faire.

[Traduction]

M. Frank Valeriote: D'accord.

Robert, vous avez mentionné avoir reçu des fonds du gouvernement. J'aimerais connaître précisément la somme qui vous a été accordée. Était-elle élevée? Faible? Peut-être pourriez-vous être précis.

Deuxièmement, vous avez parlé en général de l'état d'inertie ou d'inactivité de votre organisation.

Rien ne me réjouit davantage que de rentrer à la maison et d'aller au marché le samedi matin avec l'un ou l'autre de mes enfants, ou les deux. Croyez-moi, c'est devenu une tradition. On rencontre des gens dans les marchés, et il y règne un sentiment d'appartenance à la

communauté. Cela m'ennuie de penser que ces marchés pourraient disparaître. Cela m'ennuie vraiment.

Je ne sous-entends pas que c'est ce qui vous attend, mais il faut que nous prenions connaissance des chiffres. Avez-vous un plan d'activités? Avez-vous besoin d'espace ou d'argent supplémentaire pour développer vos marchés? Que vous faut-il pour appuyer la culture locale et, surtout, les marchés locaux?

•(1605)

M. Robert Chorney: Il nous faut une association nationale.

Premièrement, il me semble que la subvention que j'ai reçue en 2008-2009 était de l'ordre de 350 000 \$. Elle nous a permis de mener l'étude sur les retombées économiques et de prendre les mesures dont j'ai parlé plus tôt.

Nous avons besoin d'argent pour que les membres de notre conseil d'administration puissent se réunir deux ou trois par année. Vous savez, chaque fois que nous nous rencontrons, nous dépensons 10 000 \$ pour couvrir les frais de déplacement, comme les billets d'avion, les nuitées à l'hôtel, etc. Nous avons besoin d'argent pour être en mesure de promouvoir le secteur en entier auprès du public. Nous voulons être en mesure de raconter notre histoire, et nous n'avons pas les moyens de le faire.

Les fonds pour les infrastructures et les choses de ce genre — c'est une question que les provinces doivent régler. Toutefois, une association nationale aurait, à mon avis, l'obligation de raconter notre histoire d'une manière percutante. Malheureusement, nous ne disposons pas des fonds requis pour le faire.

De plus, selon moi, nous avons l'obligation d'offrir aux intervenants provinciaux des programmes de formation, etc., et nous ne sommes pas en mesure de le faire. Nous sommes vraiment paralysés, pour ce qui est de prendre des mesures constructives.

Nous remercions le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de l'aide qu'il nous a apportée, car elle nous a permis de nous tailler une bonne place.

Par ailleurs, comme je l'ai dit, notre organisation est inactive, et cela me préoccupe.

Vous avez parlé des marchés de votre région. Il y a là-bas de merveilleux marchés — Guelph, Cambridge....

Vous savez, monsieur, il y a une chose que je devrais vous dire, si vous me permettez de m'éloigner un peu du sujet. En Ontario, 30 de nos marchés ont plus de 100 années d'histoire. Deux d'entre eux, à Kingston et à Toronto, comptent plus de 200 ans. Les marchés agricoles de l'Ontario ont un passé très riche et font partie des traditions de la province. La Pennsylvanie est le seul endroit en Amérique du Nord où ce genre de traditions remonte à plus loin.

Donc, l'histoire des marchés canadiens est très riche, et nous avons besoin d'argent pour continuer à la faire revivre.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Zimmer, vous disposez de cinq minutes.

M. Bob Zimmer: Je vous remercie d'être venus.

Je tiens à mentionner que je suis originaire des prairies de la Colombie-Britannique. Par conséquent, nous avons goûté au maïs de Taylor, et nous aimons acheter du boeuf local, chaque fois que nous le pouvons.

Mais j'ai une question à poser qui s'adresse à vous en particulier, Bob. Vous avez mentionné que les gens avaient une grande confiance dans les jardins maraîchers et les producteurs de ce genre. Quelles mesures recommandez-vous pour apaiser les inquiétudes concernant la salubrité des aliments vendus dans les marchés agricoles?

Et je ne dis pas que dans... Vous savez, nous voulons vous aider, et non vous limiter.

Donc, comment résoudre-vous ce problème?

M. Robert Chorney: Comme je l'ai dit plus tôt, il est très important que les marchés agricoles aillent au-devant des problèmes en offrant des programmes de formation et des séances de sensibilisation, en abordant constamment la question avec les marchands, en établissant des liens avec les bureaux de santé publique locaux et en maintenant les voies de communication ouvertes, si des représentants de l'ACIA se manifestent.

Il faut vraiment agir de manière préventive, offrir de la formation, sensibiliser les gens et parler du fait que nous sommes préoccupés et que nous tenons à ce que les gestes appropriés soient posés. C'est simplement une question de sensibilisation et de connexion.

M. Bob Zimmer: Exact.

Monsieur Nault, pourriez-vous d'abord expliquer le nom de votre organisation? Il est en français seulement, et je ne comprends pas ce qu'il veut dire.

[Français]

M. André Nault: Le Marché de solidarité régionale...

[Traduction]

C'est « marché en ligne ».

M. Bob Zimmer: Marché en ligne?

M. André Nault: Oui. C'est ce que nous avons fait au cours des six dernières années.

[Français]

Pardonnez-moi, je vais vous parler en français.

[Traduction]

M. Bob Zimmer: Ne vous inquiétez pas. Les interprètes traduiront ce que vous dites.

[Français]

M. André Nault: Cette année, nous célébrons notre sixième anniversaire. On a un petit marché dans la ville de Sherbrooke. On retourne une somme d'environ 3 millions de dollars en 6 ans aux producteurs. Par conséquent, on gagne 500 000 \$ par année, ce qui est suffisant pour maintenir en production six producteurs de brebis, de moutons et de boeuf. Notamment, on élève un boeuf que l'on nourrit uniquement à l'herbe. On est prudent à cet égard.

En ce qui a trait à la salubrité, j'aimerais répondre à la question. On a un lien direct avec le consommateur. Par conséquent, s'il y a un défaut dans l'aliment du producteur, on obtiendra immédiatement une réaction du consommateur qui va téléphoner au responsable en disant qu'il a été intoxiqué. On va donc communiquer directement avec la producteur en question pour lui dire qu'on a reçu deux plaintes, par exemple, concernant son produit.

En fait, on a dû, une fois, travailler sur une situation semblable. Je ne nie pas que l'éducation soit un élément important. Récemment, il y a eu une contamination des épinards à la bactérie *E. coli*, mais cela ne peut pas se produire dans des marchés de proximité parce que le producteur n'a pas recours à ce type de production. Il n'est pas dans

un marché de grandeur inaccessible. Il travaille en fonction du bien-être de son client.

La question de la salubrité est prise en compte par le fait qu'il y a un lien direct.

• (1610)

[Traduction]

M. Bob Zimmer: Vous avez également parlé de maintenir le caractère local de la production. Bon nombre d'entre nous appuient cette idée de toute manière; comme Frank l'a mentionné, nous aimons fréquenter les marchés. Vous avez parlé du marché local, mais que pensez-vous du marché d'exportation? Les agriculteurs de ma circonscription dépendent assurément du marché d'exportation pour subvenir à leurs besoins. Quelle est votre opinion concernant l'accès aux deux marchés, l'établissement d'un équilibre...

[Français]

M. André Nault: Ce n'est aucunement un problème. Les deux peuvent assurément survivre et vivre ensemble. Par contre, les cultures transgéniques peuvent contaminer les productions des producteurs locaux qui n'utilisent pas cette méthode.

L'engouement pour le marché local ou les produits locaux...

[Traduction]

M. Bob Zimmer: Je ne tenais pas à aborder cette question. Je voulais simplement vous demander si vous approuviez le fait que les agriculteurs locaux produisent des aliments destinés tant aux consommateurs locaux qu'à l'exportation.

Qu'en pensez-vous, Bob? Êtes-vous d'accord avec cela?

M. Robert Chorney: Cela ne pose pas de problèmes. La grande majorité des agriculteurs qui utilisent nos marchés sont de petits producteurs; ils ne vendent pas leurs produits en gros et ne les exportent pas non plus. Certains d'entre eux exportent, mais c'est la vie, et cela fait partie de notre économie.

M. Bob Zimmer: Cela soulève une autre question mais, compte tenu de votre réponse, je présume que vous n'y verrez pas d'objection. Que pensez-vous du fait que notre gouvernement nous donne accès à des marchés étrangers grâce aux accords conclus par l'ACDI et aux ententes relatives au commerce extérieur? Votre organisation a-t-elle une position à cet égard? Est-ce une bonne chose ou une mauvaise chose?

M. Robert Chorney: C'est une mesure de soutien, tout simplement.

M. Bob Zimmer: D'accord. C'est bien.

André.

[Français]

M. André Nault: Ça dépend de la réglementation qui est mise en vigueur. Si ça nous force à réduire nos normes... Nous nous situons déjà en deçà de certaines normes en matière de réglementation. Si les marchés sont ouverts...

[Traduction]

M. Bob Zimmer: Pourriez-vous répondre par plus qu'un « oui » ou un « non »? Autrement dit, approuvez-vous la négociation d'ententes avec les gouvernements étrangers et d'accords relatifs au commerce extérieur?

[Français]

M. André Nault: Ça ne doit pas pénaliser les producteurs locaux.

[Traduction]

M. Bob Zimmer: Merci.

Le président: Merci beaucoup. Votre temps est écoulé.

Madame Raynault, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

Mme Francine Raynault (Joliette, NPD): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'avoir accepté l'invitation du comité.

Monsieur Nault, monsieur Busque, ayant déjà fait de la production agricole — entre autres de la production de concombres pour une compagnie que je ne nommerai pas, mais qui était établie au Québec —, je peux vous dire qu'au milieu des années 1985, on savait déjà qu'il n'y en aurait plus. Ça s'est confirmé par la suite dans Lanaudière. Je souhaiterais que ça revienne parce que ça permettait aux jeunes de travailler durant l'été.

Dans votre exposé intitulé « Chaîne agroalimentaire : un défi pour les citoyens », vous dites que dans nos villes canadiennes, l'autonomie alimentaire ne permet pas de survivre plus de deux semaines. C'est inquiétant. Comment fait-on pour corriger la situation? Faut-il faire des provisions dès maintenant?

M. André Nault: Tout est une question de dépendance. Dans les milieux ruraux où l'agriculture s'est davantage développée et où l'on a un contact direct avec un producteur qui fournit du bœuf ou une diversité de produits, on va être capable de survivre un peu plus longtemps. Toutefois, dans les grandes villes — et j'imagine la situation à Sherbrooke, où il y a une quinzaine de magasins à grande surface —, si une catastrophe survient, les magasins seront vides trois jours plus tard et ce sera le cas dans les maisons deux semaines plus tard.

Dans le domaine de la sécurité publique, on éduque les gens et on les incite à être autosuffisants pour deux semaines, pour ce qui est de l'eau et des aliments. On ne sait pas ce qui peut se produire. En 1998, la crise du verglas a duré 28 jours, dans certains cas. Une certaine autonomie alimentaire était donc nécessaire. La dépendance alimentaire s'est créée lorsqu'on s'est mis à recourir aux marchés extérieurs. C'est là que réside le problème, à mon avis. Il en irait autrement si nos productions nos aliments et que nous importions nos surplus. Or le surplus est devenu essentiel. Dans ces conditions, si j'ai besoin d'une banane tous les jours, il y a un problème du côté de l'agriculture locale. Ça indique qu'elle n'a pas réussi à offrir un produit qui pourrait remplacer la banane.

Je ne suis pas contre le fait qu'on mange une banane une fois par semaine ou par mois. Je n'ai rien contre les produits importés, mais ceux-ci ne doivent pas prendre la place de nos produits locaux. Or, depuis 1980, les produits importés prennent peu à peu la place de nos produits locaux.

• (1615)

Mme Francine Raynault: C'est cela, ce que vous dites est tout à fait exact. À cause de la monoculture, il y a eu une famine en Irlande en 1822. Ici, il y a moins de cultures diversifiées, on n'a qu'une ou deux sortes de maïs, une sorte de tomate, etc. Comment peut-on convaincre les producteurs de cultiver plusieurs sortes de tomates?

M. André Nault: De là provient l'importance des marchés publics et des marchés de solidarité. On trouve une grande diversité dans nos marchés. On va offrir une carotte ou plutôt une patate que l'on appelle la « crotte », il y a la patate bleue dont j'oublie le nom. Comprenez-vous? On a une grande diversité de produits. Nos producteurs locaux ramènent tranquillement d'anciennes espèces. Je

pense qu'on est en train d'éduquer les gens. On retrouve le navet, le radis noir, etc. On avait perdu ces éléments dans notre alimentation. On produisait près de 147 sortes de maïs en 1893. En 1983, il y en avait à peine 17. Aujourd'hui, je ne le sais pas.

Plus on entre dans l'entonnoir de la standardisation, plus il y a des conséquences importantes qui nous rendent plus vulnérables à une crise alimentaire quelconque à cause de l'équilibre qui manque à notre production alimentaire. L'exportation n'empêche pas la variété et la diversité, mais si c'est plus facile de produire une seule sorte, on produira celle-là.

Comme il n'y avait plus que quatre sortes de patates, il y a eu une maladie qui a engendré une famine et près d'un million de personnes sont mortes de faim.

Mme Francine Raynault: Elles ont donc immigré au Québec.

M. André Nault: Une partie d'entre elles a immigré au Québec. Ceux qui ne sont pas morts ont immigré.

Mme Francine Raynault: Ai-je encore du temps?

[Traduction]

Le président: Il vous reste un peu de temps si vous le voulez.

[Français]

Mme Francine Raynault: Je préférerais, bien sûr, que nos producteurs et productrices agricoles aient une production diversifiée, comme vous venez de dire, en fruits et légumes, pour assurer leurs revenus.

M. André Nault: C'est vendable, qu'il s'agisse de grande ou de petite agriculture. Je pense qu'on aura deux systèmes qui se différencieront avec le temps. Il ne faudra pas que ces systèmes se contaminent. Je n'en dirai pas plus sur ce sujet.

Mme Francine Raynault: C'est bien, je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lemieux, vous disposez de cinq minutes.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de votre présence. Tout d'abord, j'aimerais poser une question à propos des marchés agricoles. Il y en a quatre dans ma circonscription.

M. Robert Chorney: Dont certains sont excellents.

M. Pierre Lemieux: Oui, certains sont excellents et existent depuis longtemps. Ce sont de petits marchés. Dans les grands centres urbains, les marchés se transforment en de grandes entreprises en un sens, même s'il s'agit de marchés agricoles. Lorsqu'on examine ceux d'Ottawa, par exemple, on constate que les agriculteurs doivent acheter leurs étals, lesquels sont coûteux. Ils doivent aussi obtenir un permis. Leurs étals doivent avoir telle ou telle dimension. Toutes sortes de règlements s'appliquent. Les marchés agricoles de ma circonscription ne ressemblent pas à cela. Je veux dire que le marché de Vankleek Hill n'est pas réglementé ainsi et ne génère pas des recettes de cette importance. En fait, on encourage les agriculteurs à se présenter et à vendre simplement leurs produits.

Je me demande si vous pourriez nous parler de l'incidence de ce qui, d'après moi, représente les principales différences entre les marchés agricoles des grands centres et ceux des petites collectivités rurales.

M. Robert Chorney: Je crois que tout est relatif; c'est une question de taille. Ici, à Ottawa, la ville a adopté le règlement il y a deux ou trois ans. Avant cela, c'était un peu la loi de la jungle. Maintenant, il y a différentes catégories de vendeurs, et il y a donc de vrais agriculteurs. Un bonimenteur reste un bonimenteur, et on l'identifie comme tel.

Tous les vendeurs paient des frais de kiosque. Quelqu'un doit payer les dépenses d'exploitation d'un marché. À Vankleek Hill, par exemple, je crois qu'un agriculteur doit probablement payer 20 \$ par jour pour s'installer au marché, mais il doit amasser des fonds pour payer la publicité. Il lui faut aussi payer une prime d'assurance, ainsi que l'adhésion, peu coûteuse, à Farmers' Markets Ontario.

Mais les règles sont probablement plus strictes dans les gros marchés, car bien des choses bizarres se sont produites au fil des ans au marché By, à Ottawa. Je ne pourrais vous raconter toutes les histoires d'horreur que j'ai entendues, mais dans les petits marchés, l'esprit de famille est plus présent. On n'a pas cela au marché By; je ne veux pas le dénigrer, mais à Vankleek Hill, c'est une belle grosse famille. Certaines personnes là-bas participent à la vie de ce marché. C'est une belle famille.

Oui, il y a des règles et des règlements dans presque tous les marchés. Certains règlements sont plus stricts que d'autres, et c'est probablement bien ainsi.

• (1620)

M. Pierre Lemieux: En ce qui concerne la chaîne agroalimentaire — parce que c'est ce que nous examinons ici — et le rôle des marchés agricoles, certains agriculteurs dans ces marchés, surtout dans les collectivités rurales, que je connais mieux... parfois il s'agit de petits producteurs, de type ferme d'agrément, qui vendent leurs produits dans un marché agricole, mais je doute qu'ils puissent vraiment vivre de cela — peut-être qu'ils le pourraient au marché By, où il y a beaucoup plus de circulation piétonnière. Dans les petites collectivités, même si l'activité commerciale est bonne, je ne crois pas que tout le monde peut vivre de cela. J'imagine donc que certains agriculteurs exercent d'autres activités commerciales pour vendre leurs produits, ou qu'ils approvisionnent une chaîne alimentaire locale, c'est-à-dire qu'ils approvisionnent les marchés d'alimentation locaux ou peut-être même les grossistes.

Pourriez-vous nous parler des différentes chaînes d'approvisionnement, selon ce que vous avez constaté lors de vos déplacements partout au pays. Quand vous vous rendez dans les collectivités rurales, comment savez-vous si la personne qui est à la table...? S'agit-il d'une personne ayant une petite ferme d'agrément ou bien d'un agriculteur déterminé qui assure sa subsistance et dont une petite partie de son gagne-pain provient du marché agricole, et une grande partie, du vaste système alimentaire du Canada?

M. Robert Chorney: Je crois que vous avez mis le doigt dessus. Bon nombre des vendeurs que l'on voit dans les marchés agricoles — mais pas au marché d'Ottawa ni à celui de St. Lawrence, à Toronto — sont des agriculteurs à temps partiel. Ils occupent un autre emploi, mais ils travaillent la terre les fins de semaine et vendent leurs produits au marché. Les gros agriculteurs... Je pense notamment à Bert Andrews, à Milton, qui vend ses produits dans 10 marchés agricoles; mais il embauche des Mexicains pour travailler dans les champs et il a formé du personnel. Il dessert 10 marchés en une semaine.

M. Pierre Lemieux: Est-ce des petits marchés ruraux, ou certains sont-ils de grands marchés urbains?

M. Robert Chorney: Il en fait deux ou trois. Un à Milton, et deux ou trois à Toronto, Georgetown, Orangeville.

M. Pierre Lemieux: Gagne-t-il sa vie uniquement grâce aux marchés agricoles, ou approvisionne-t-il l'ensemble de la chaîne?

M. Robert Chorney: C'est un gros détaillant. Il possède une exploitation agricole. Ses ventes se chiffrent dans les millions de dollars.

M. Pierre Lemieux: Seulement dans les marchés agricoles, ou dans les marchés agricoles et d'autres...

M. Robert Chorney: Il vend ses produits à son exploitation agricole.

M. Pierre Lemieux: Alors il a une entreprise commerciale et son exploitation agricole.

M. Robert Chorney: C'est exact. Beaucoup d'agriculteurs et de vendeurs que vous voyez au marché agricole sont de petits exploitants; ils occupent un emploi principal et ils travaillent pour joindre les deux bouts. Ils grandissent et mûrissent dans leurs marchés. Ils ont tous commencé modestement, mais beaucoup d'entre eux ont très bien réussi.

M. Pierre Lemieux: Bien.

Merci, monsieur le président.

Le président: Vous êtes tout à fait dans les temps.

M. Pierre Lemieux: Je fais de mon mieux, monsieur le président.

Le président: C'est au tour de M. Rousseau, pour cinq minutes.

M. Jean Rousseau (Compton—Stanstead, NPD): Merci, monsieur le président.

[Français]

Beaucoup de questions me viennent à l'esprit.

J'aimerais commencer par m'adresser aux AmiEs de la Terre.

Deux des piliers du modèle de la chaîne d'approvisionnement que vous avez présentée aujourd'hui sont la diversité et la démocratie. Cela m'interpelle particulièrement. Étant de l'Estrie, je vois bien comment mes agriculteurs locaux arrivent à survivre.

Pour moi, il est fondamental que le consommateur ait tous les outils pour bien choisir ses aliments et puisse faire ses choix parmi une vaste gamme de produits. Il y a toujours une vaste gamme de produits.

Selon un sondage mené par l'OCDE, 76 p. 100 des répondants canadiens choisissent de consommer des produits biologiques pour des raisons de santé.

De plus, plus de 50 p. 100 des répondants ont jugé que l'information sur les OGM était essentielle et qu'on devrait la trouver sur les étiquettes des aliments. On a souvent discuté de l'étiquetage, ici. Il semble plutôt clair que les Canadiens souhaitent faire des choix éclairés pour pouvoir exercer leur droit à une alimentation saine.

J'imagine que vous avez des préoccupations et que vous avez reçu des doléances de la part des citoyens. J'aimerais vous entendre sur cette question, s'il vous plaît.

• (1625)

M. André Nault: C'est un gros sujet.

Quand on parle de démocratie et de ce qu'on mange, l'étiquetage des OGM ou la présence des OGM devient préoccupante. Cette préoccupation n'est pas causée par le fait que les OGM sont présents, mais par le fait qu'ils sont cachés. Les études sont secrètes, on ne peut pas y avoir accès.

J'ai communiqué avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments à plusieurs reprises et on m'a dit que cette information n'était pas disponible pour le public. On m'a assuré qu'il y avait des études rigoureuses qui répondaient à tous les critères. Cependant, je leur ai demandé de voir ces études rigoureuses et on ne me les montre pas.

M. Jean Rousseau: Qui, dans la chaîne agroalimentaire, devrait être responsable de l'étiquetage?

M. André Nault: Si on s'est doté de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, il faut lui permettre de réglementer cet aspect. Si son rôle est de réglementer, il faut qu'elle fasse son travail jusqu'au bout.

On a formulé une plainte dernièrement au sujet du maïs Bt, du fait qu'il traversait la barrière intestinale de l'animal pour se retrouver ensuite dans la chaîne alimentaire. C'est une information qui était niée depuis le début. Quand il y a un danger, les grandes compagnies sont toujours portées à le nier parce que si elles l'admettent, elles s'exposent à des poursuites. C'est ce qui se produit dans le cas des gaz de schiste. Pour cette même raison, on a aussi nié le danger associé à la cigarette en 1973. Les compagnies ne vont pas dire qu'elles ont l'intention de mettre des OGM sur le marché et que ça peut avoir une incidence sur la chaîne alimentaire.

Les OGM sont sur le marché depuis 15 ou 16 ans et des études privées démontrent maintenant qu'ils se retrouvent dans la chaîne alimentaire. On parle ici d'études à long terme. Le 22 février 2012, j'ai soumis une plainte au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec concernant la présence du maïs Bt dans la chaîne alimentaire. À ce jour, j'ai reçu un accusé de réception mais pas la moindre réponse.

M. Jean Rousseau: Il y a quelques jours, la Presse Canadienne décrivait l'inquiétude des agriculteurs américains face à la diminution des populations d'abeilles.

S'agit-il du même maïs? Avez-vous de l'information à ce sujet?

M. André Nault: Selon les études qui sont publiées, ce serait davantage imputable aux herbicides systémiques, soit ceux qui pénètrent dans la plante. Dans le cas des cultures transgéniques, les herbicides sont déjà dans la plante. Par contre, on n'a pas encore trouvé de lien avec l'abeille, sauf dans le cas d'un herbicide systémique très spécifique dont j'ai oublié le nom.

Quoi qu'il en soit, il y a un impact. En 2000, le zoologiste allemand Hans Hinrich Kaatz a fait une étude dans laquelle on concluait que le transgène traversait la barrière intestinale de l'abeille. En 2008 ou 2009, il y a eu d'autres études à ce sujet.

M. Jean Rousseau: Il est évident, d'après ce que vous dites, que si on arrivait à prouver que certains aliments modifiés sont vraiment néfastes pour la consommation, ça briserait le lien de confiance entre les consommateurs et les producteurs.

M. André Nault: Le président de Calgène a certifié en 1996 que si l'on identifiait les OGM dans l'étiquetage des produits, ce serait comme leur apposer une tête de mort et que, par conséquent, il n'était pas question d'adopter cette pratique.

M. Jean Rousseau: Monsieur Busque?

M. Laurier Busque: J'aimerais préciser, au sujet de votre première question, que Les amiES de la Terre, un organisme citoyen, a déposé officiellement une plainte au sujet du maïs Bt, et que la même semaine, le gouvernement français a demandé exactement la même chose à l'ensemble de la communauté européenne, en l'occurrence d'interdire ce maïs. On ne parle pas ici de citoyens, mais du gouvernement français.

On parle de qui fait quoi et de qui est responsable de quoi, mais on voit qu'en Europe, c'est le gouvernement français, et non quelques citoyens ou organismes citoyens, qui a assumé la responsabilité de demander cette interdiction. Si on transposait cette situation au Canada, ce serait donc vous qui le feriez.

M. André Nault: On n'avait aucun lien de communication avec le gouvernement français à ce moment-là.

M. Jean Rousseau: Vous avez parlé des habitudes, en matière de production, qui avaient carrément changé chez les agriculteurs. J'aimerais que vous nous donniez plus de détails à ce sujet.

Qu'advient-il de la chaîne agroalimentaire si on continue de laisser tomber la diversité et les habitudes de production des agriculteurs?

• (1630)

M. André Nault: Nous n'aurons plus d'agriculture. Nous devons toujours compter sur d'autres pour nous nourrir. Je pense que nous serons perdants sur toute la ligne. La meilleure façon de contrôler une population est de contrôler son alimentation. Si notre alimentation vient d'ailleurs, il va être facile de nous contrôler.

La diversité va provenir des petits marchés comme le Farmers' Market, les marchés de solidarité ou la cinquantaine de marchés en ligne qu'on trouve un peu partout au Québec et qui émanent plus ou moins tous de notre Marché de solidarité régionale de Sherbrooke. Cette diversité va donc être offerte par les petits producteurs. Les gros producteurs vont prendre les semences qu'on va leur offrir parce qu'ils ne peuvent pas se permettre financièrement de tenter des certifications de semences. En revanche, les petits producteurs auront la possibilité de le faire.

[Traduction]

Le président: Monsieur Lobb, vous disposez de cinq minutes.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Chorney. Je suis désolé, mais j'ai raté la première partie de votre exposé.

Selon vous, combien y a-t-il de marchés agricoles au Canada?

M. Robert Chorney: Entre 550 et 600. L'an dernier, nous avons accueilli près de 35 millions de clients.

M. Ben Lobb: Donc, de ces 550 à 600 marchés, combien y en a-t-il qui sont ouverts toute l'année?

M. Robert Chorney: Des 175 marchés de l'Ontario, moins de 20 le sont. Dans l'ensemble du pays, je suppose que c'est probablement 60 ou 75 — en tout cas, moins de 100.

M. Ben Lobb: D'accord. Parmi ces vendeurs, combien vendent des produits cultivés au Canada, ou dans mon cas, en Ontario, pendant toute l'année?

M. Robert Chorney: Eh bien, idéalement, ils vendent seulement des produits cultivés en Ontario.

M. Ben Lobb: Idéalement.

M. Robert Chorney: Oui.

En Ontario, nous avons un programme appelé MyPick, dans lequel les agriculteurs doivent enregistrer leur planification de cultures agricoles. Nous effectuons une visite sur le terrain pour nous assurer que c'est bien ce qui se passe, puis nous inscrivons cet agriculteur dans le programme MyPick, et nous lui fournissons des affiches et des cartes, entre autres.

C'est une question de crédibilité. La revente est un problème important, probablement davantage en Ontario qu'ailleurs au pays.

M. Ben Lobb: Donc, s'il s'agit d'un vendeur du programme MyPick, on garantit que le produit qu'il vend provient...

M. Robert Chorney: Tout à fait. Quand on va dans un marché et qu'on voit l'affiche et les cartes d'un vendeur du programme MyPick, on peut être sûr de faire une bonne affaire.

M. Ben Lobb: Très bien. C'est utile.

J'aimerais aussi savoir une chose. Si nous revenons sur les commentaires de M. Weston à cette conférence, il y a environ deux mois — vous dites dans votre document que vous êtes la deuxième source de produits alimentaires au Canada —, selon vous, ces commentaires avaient-ils pour but de discréditer le milieu des marchés agricoles, ou s'agissait-il simplement d'un dérapage verbal?

M. Robert Chorney: L'une des choses que je me suis acharné à demander par la suite au vice-président des affaires générales et des communications d'entreprise, c'est s'il pensait vraiment ce qu'il a dit. S'il ne le pensait pas vraiment, il doit admettre qu'il s'agissait d'une gaffe et dire qu'il n'aurait pas dû le dire. Mais il ne le fait pas, et nous allons passer à autre chose.

J'ignore ce qu'il pense des marchés agricoles, mais je crois que ce n'était pas un commentaire approprié de sa part. J'accorde à M. Weston le bénéfice du doute, et je pense que s'il avait la possibilité de retirer ses paroles, il le ferait. Je veux être indulgent. J'espère qu'il ne pensait pas ce qu'il a dit, mais il l'a dit.

M. Ben Lobb: En effet. Il l'a dit.

Pourriez-vous nous parler un peu plus de vos rapports avec l'ACIA, ainsi que des choses qui fonctionnent bien et de celles qui pourraient être améliorées?

M. Robert Chorney: Nous ne sommes pas souvent en rapport avec l'ACIA. Nous travaillons avec les marchés agricoles principalement par l'entremise des services locaux de santé.

Les rapports que nous avons avec l'ACIA sont positifs. C'est utile et positif. Nous n'avons aucune plainte à formuler.

M. Ben Lobb: Dans ce document, cette étude que vous avez effectuée, il y a beaucoup de bonnes informations. Cependant, ce dont on ne parle pas — peut-être que c'est autre chose, et que vous avez cette information —, c'est de l'avantage pour un agriculteur qui cultive, de façon plus traditionnelle, du maïs, du blé, du soja, d'envisager de diversifier ses cultures, et peut-être de réserver de 5 à 10 acres, par exemple, à la culture de fruits et légumes, ainsi que du rendement du capital investi pour cette superficie.

Êtes-vous en mesure de fournir cette information au comité ou aux agriculteurs?

M. Robert Chorney: Je n'ai pas les statistiques, mais je peux vous dire que les agriculteurs informés diversifient leurs cultures. Grâce aux divers groupes ethniques que nous avons ici au pays, particulièrement à Toronto, les agriculteurs choisissent des cultures dont nous avons jamais entendu parler. Ils répondent à la demande du marché. C'est ce que font les agriculteurs avisés.

Avec des produits provenant du Holland Marsh, par exemple, ils répondent à la demande du marché. Les consommateurs viennent au marché à la recherche de produits qu'ils peuvent acheter dans leur pays, mais comme nous n'en avons pas ici, les agriculteurs répondent à la demande.

• (1635)

M. Ben Lobb: D'accord.

Le président: M. Nault aimerait intervenir, si vous le permettez. C'est votre temps de parole.

M. Ben Lobb: Mais certainement.

Le président: Monsieur Nault.

[Français]

M. André Nault: Merci.

En 2006, la revue *L'actualité*, de Montréal, a publié une étude sur le nombre de produits locaux qu'on pouvait trouver dans les supermarchés. M. Dumoulin, l'auteur de cette étude, a recommencé celle-ci en 2010. Ainsi, le 1^{er} avril 2010, la revue *L'actualité* a publié des statistiques indiquant que la quantité de produits locaux dans les magasins à grande surface était de zéro, mais que le nombre de pancartes indiquant « Produit du Québec » avait doublé.

M. Weston est sûrement préoccupé par le fait que les marchés locaux ne récoltent pas l'argent qu'ils pourraient gagner.

[Traduction]

M. Ben Lobb: C'est une très bonne observation. Je suis heureux que vous ayez soulevé cette question, monsieur Nault.

J'ai posé de nombreuses questions ici, dans le cadre de l'étude de la chaîne agroalimentaire, sur la possibilité pour les producteurs locaux d'avoir accès aux épicerie, et je pense que vous avez vu juste.

Connaissez-vous des agriculteurs qui auraient tenté d'obtenir un espace sur les tablettes des épiciers, mais qui en auraient été incapables? Si vous pouviez nous donner quelques exemples pour le Québec, ce serait très utile.

M. André Nault: Oui, il y en a tellement.

[Français]

Les petits producteurs doivent acheter de l'espace de tablette au pied. Dans une épicerie Metro, à Sherbrooke, trois ou quatre pieds peuvent coûter 8 000 \$. Ces producteurs ne peuvent pas se le permettre financièrement. Ils font face à une autre difficulté également. À Coaticook, une épicerie IGA offre beaucoup de produits locaux. Tous les quatre ans, ces gens doivent refaire la disposition des tablettes. Tous les produits locaux sont alors sortis du magasin. Les faire entrer de nouveau représente beaucoup de travail pour ces gens lorsqu'ils refont la surface de présentation.

[Traduction]

M. Ben Lobb: Ces informations nous sont utiles, car je crois que nous avons de la difficulté à les obtenir. Si d'autres membres de votre organisme aimeraient fournir un témoignage ou nous parler de leur incapacité à obtenir un espace sur les tablettes des épiciers et des 8 000 \$ qu'ils doivent payer pour acheter un espace, veuillez nous faire parvenir ces informations, car nous voulons les communiquer au public et aux épicerie.

M. Robert Chorney: Puis-je prendre la parole brièvement, seulement pour 30 secondes?

Le président: J'y veillerai.

M. Robert Chorney: Je n'essaie pas d'accuser nos amis de Loblaw, mais peut-être que si cette organisation avait mieux traité les agriculteurs, il n'existerait pas autant de marchés agricoles.

Le président: Monsieur Chorney, j'aimerais obtenir une précision au sujet de ce que vous avez dit il y a quelques minutes. Je suis passé à autre chose avant d'avoir posé la question. Vous avez dit que certaines de vos organisations doivent payer pour devenir membres de divers groupes. En fait, j'ai pensé que vous laissiez entendre que le gouvernement devrait s'en occuper.

Quand j'étais agriculteur, j'ai été membre de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario et de la Fédération canadienne de l'agriculture pendant 30 ans, et j'ai payé mon adhésion. Comme j'étais producteur de boeuf, je me suis joint à l'OCA et à la Bruce County Cattleman's Association. J'étais aussi membre de quelques autres groupes.

Ma question est la suivante. Le gouvernement aurait-il dû se charger de mes frais d'adhésion de producteur?

M. Robert Chorney: Je ne pense pas, non. Je pense qu'il s'agit d'associations professionnelles et si vous voulez en faire partie, je crois que c'est votre obligation et votre devoir. Pour avoir le droit d'y vendre vos produits, les marchés publics exigent des droits et il y a des frais de kiosque pour chaque jour, par exemple.

Le président: Je comprends. Je voulais simplement une précision à ce sujet. Donc, les gouvernements ne devraient pas payer...

M. Robert Chorney: Je ne pense pas, non.

Le président: D'une façon ou de l'autre?

M. Robert Chorney: Je ne crois pas que les gouvernements devraient payer les droits d'adhésion à une association professionnelle. Cela revient à l'agriculteur.

Le président: D'accord; cependant, vous avez laissé entendre que le gouvernement le devrait pour les marchés et toutes sortes de choses. Ai-je mal compris?

M. Robert Chorney: Ce que je dis, c'est que Marchés agricoles Canada a besoin de l'aide du gouvernement pour faire la promotion du secteur, pour faire connaître le marché public à l'échelle nationale, pour offrir de la formation aux membres et pour sensibiliser davantage les services de santé. Tous ces programmes devraient être mis en oeuvre à l'échelle nationale; il faut aider les provinces à cet égard. Certaines provinces n'ont pas...

Le président: D'accord. Vous vous éloignez de la question que je vous ai posée. Vous avez parlé des membres, et c'est bien.

Madame Blanchette-Lamothe.

• (1640)

M. Alex Atamanenko: Comme je vous l'ai indiqué il y a deux minutes, Larry, je vais utiliser les cinq minutes qui nous sont accordées pour présenter une motion et j'avais prévenu Pierre à ce sujet. J'aimerais bien une mention aux fins du compte rendu, s'il vous plaît.

Le président: D'accord. Vous en avez certainement le droit, monsieur Atamanenko. Nous en avons parlé plus tôt aujourd'hui. Je pense que vous utilisez ce privilège de façon abusive parce que ce n'est pas le but de la réunion, mais, encore une fois, allez-y.

Nous avons un rappel au Règlement.

M. Pierre Lemieux: Oui, j'invoque le Règlement, monsieur le président.

Je pense que cela devrait être présenté à la fin de la réunion, et je le dis parce que c'est ainsi que nous procédons habituellement. Lorsque nous nous occupons de motions, nous le faisons dans le cadre des travaux du comité. Elles ne surgissent pas pendant les périodes de questions.

Monsieur le président, je pense que vous devriez vous pencher sur ce qu'il demande. Il m'en a peut-être parlé, mais je vous dis ce que j'ai répondu et j'informe le comité de ce que je lui ai dit: il est inapproprié de la présenter alors que nous accueillons des témoins, alors que l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui est d'étudier la chaîne d'approvisionnement et de discuter avec les témoins. Donc, cela n'est pas conforme à la procédure établie par le comité. Habituellement, il s'agit de travaux du comité.

Si M. Atamanenko veut que nous discutons de sa mention pendant les travaux du comité à la fin de la réunion, par exemple, alors je pense qu'il convient que nous procédions de cette façon, comme nous le ferions habituellement. C'est très perturbateur, monsieur le président. C'est injuste envers les membres du comité qui discutent avec les témoins. On l'impose au comité.

Nous avons un protocole pour traiter de ces questions, et le protocole consiste à le faire dans le cadre des travaux du comité. Il n'y a pas de travaux du comité à l'ordre du jour. Par conséquent, monsieur le président, vous pourriez dire, à juste titre, qu'on ne s'en occupera pas aujourd'hui, qu'il n'y a pas de travaux du comité à l'ordre du jour et qu'il s'agit manifestement de travaux du comité. Ou vous pourriez aussi dire, monsieur le président, que vous allez reporter cela à la fin de la réunion, pendant les travaux du comité, puisqu'il est possible que la réunion se termine plus tôt.

Voilà mon rappel au Règlement, monsieur le président: ceci est inhabituel. Nous avons un processus et un protocole pour traiter de ces questions et je dirais que c'est ainsi que l'on devrait s'en occuper.

Le président: Je prends note de ce commentaire. J'ai vérifié ce que vous avez dit; je pense, en effet, que c'est inapproprié.

Toutefois, je vous invite respectueusement, monsieur Atamanenko, à proposer qu'on s'en occupe après les séries de questions.

Mais, encore une fois, en vertu du Règlement, si M. Atamanenko insiste pour le faire maintenant, je dois l'accepter.

M. Frank Valeriote: Au sujet de ce rappel au Règlement, je me demande si M. Lemieux — lorsqu'il propose qu'on s'en occupe à la fin de la réunion aujourd'hui et après les témoignages — s'engage à ce que la motion d'Alex ne soit pas discutée à huis clos. Autrement dit, lorsqu'il propose qu'on en discute à la fin de la réunion, cela ferait-il toujours partie de la séance publique, et s'engagerait-il à ne pas présenter de motion pour que cela se fasse à huis clos?

Le président: Monsieur Valeriote, si vous voulez entreprendre ce genre de négociations, allez parler à M. Lemieux.

M. Frank Valeriote: Non, je veux simplement une précision.

Le président: Je m'en occupe en ce moment, et j'ai demandé à M. Atamanenko...

Nous avons des témoins ici. Mais la balle est dans votre camp.

M. Alex Atamanenko: J'aimerais la lire aux fins du compte rendu.

Le président: Allez-y, alors.

Est-ce un rappel au Règlement, monsieur Hoback?

M. Randy Hoback: Non, c'est un commentaire, monsieur le président.

Étant donné ce qui se passe ici et mon profond embarras — je présente mes excuses aux témoins —, je propose de poursuivre à huis clos.

Le président: Personne ne souhaite discuter de la motion.

(La motion est adoptée.)

Le président: Nous poursuivons nos travaux à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>